

## Orgas innovantes ? Non merci !

L'année 2015 commence sur les chapeaux de roue à La Poste ! Nos patrons continuent leur course à l'échelle dans la recherche de nouvelles activités pour les facteurs et factrices.

Quoi ? Les postier-ères n'auraient plus rien à faire et on ne nous aurait rien dit ? On n'aurait rien vu ?

Mais de qui se moque La Poste pour répéter à l'envi (dans la presse régionale et nationale) qu'il faut occuper ses agents qui seraient donc payé-es à ne rien faire !!! Et le recours aux intérimaires, aux CDD, aux contrats pro en tous genres, aux heures sup ? C'est pour faire du social peut-être ?

Faut-il rappeler à nos dirigeants que La Poste a encore en charge plus de 12 milliards de plis par an à distribuer. Sans compter le nombre de points de distribution qui augmentent et une distribution à assurer 6 jours sur 7. Et tout ça avec des dizaines de milliers d'emplois supprimés depuis plus de 10 ans. Mais a priori le service public postal n'a plus l'air de concerner nos patrons qui ne jurent que par les nouveaux services alors que les conditions ne sont pas réunies pour acheminer et distribuer le courrier correctement...

Alors donc, notre avenir ce seraient les nouveaux services ? Philippe Wahl semble avoir enterré le produit courrier un peu vite, d'autant plus que ce ne sont pas ces nouveaux services qui vont ramener du chiffre d'affaires (200 millions annoncés à l'horizon 2020 soit 0,9 % du chiffre d'affaires global) ! Dîtes donc, on ne serait pas un peu en train de nous prendre pour des c... ?

Alors concrètement, les nouveaux services, c'est quoi ? Ramener des médicaments, livrer le pain, voire les courses, rendre visite aux personnes âgées et/ou isolées... bref des services que nombre de facteurs et factrices rendent déjà mais gratuitement. Et oui, si le facteur reste l'une des figures préférées des françaises, ce n'est pas pour rien. La population reconnaît à ses facteurs et factrices le sens de leur service public et leur disponibilité.

### APRES LE COUTEAU SUISSE LE FACTEUR INNOVANT



À côté de ça, on tue le service public postal avec la mort programmée du J+1, l'organisation distri'date (qui prévoit que le facteur ne passe plus que si le courrier est en limite de date ou s'il y a un objet spécial à distribuer), des tournées à découvert tous les jours sur tout le territoire, des distributions de plus en plus tardives... Bref une dévalorisation du produit courrier dont l'intérêt est déjà bien écorché par les hausses tarifaires jamais vues du début d'année. C'est connu, quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Eh bien nos patrons ne font pas autre chose, préférant chercher de nouvelles activités plutôt que de valoriser le courrier et de revenir à un service public postal de qualité assuré par des agents toujours très attachés au service public.

Les postier-ères de la distribution ne s'y trompent pas et les luttes se multiplient contre les nouvelles organisations (et notamment la pause méridienne) qui seraient inhérentes à la mise en place des nouveaux services. Ils et elles se battent également pour l'emploi, pour que le service rendu aux usagers soit de bonne qualité et dans de bonnes conditions de travail.

SUD PTT est aux côtés des personnels contre les réorganisations destructrices d'emploi, pourfendeuses des conditions de travail et du service public postal.

# Des facteurs et factrices payé-es à ne rien faire ?

## Marre des propos insultants de nos dirigeants !

Nous le disions dans l'édito, nos patrons sont à la recherche de nouveaux services pour ses agents du courrier qui seraient payés à ne rien faire. Il paraît qu'il faut nous occuper tellement on se tourne les pouces. C'est à se demander s'ils ont mis les pieds récemment dans un bureau ! Car la réalité est tout autre. Le volume de courrier a peut-être baissé ces dernières années mais le nombre de PDI/PDE et la population ont augmenté. Sans parler des restructurations multiples et les suppressions d'emplois qui ont largement contrebalancé la baisse en terme de charge de travail et d'activité. Combien de facteurs et factrices n'arrivent pas à distribuer tout le courrier dans le temps imparti ? Combien d'heures supplémentaires (payées ou pas) pour écouler le trafic ? Combien d'intérimaires et de contrats précaires (CDD, CEI/CIE, alternants, sans perspectives) pour parler aux sous-effectifs et aux départs non remplacés ?

## Facteur-trice à tout faire ?

La communication de La Poste est une escroquerie intellectuelle. Elle tend à faire croire aux agents qu'il va falloir s'adapter en permanence et commencer à songer à l'après courrier... comme si ce support était déjà mort et enterré ! A côté de ça les activités telles que le relevage des compteurs, le portage de médicaments et autres joyeuseries, les fameux temps L, la deuxième (voire troisième) présentation ne sont, la plupart du temps, pas comptabilisées dans le temps de travail. Il faut en faire toujours plus avec toujours moins. Et gare à celles et ceux qui critiquent cette stratégie perdante !

La Poste veut passer en force sans écouter les premier-ères concerné-es, celles et ceux qui exercent chaque jour leur métier qu'on est en train de transformer, de tuer. L'avenir du facteur : VRP, expert-e en assurance, commerçant, aide à domicile, assistant animalier ??? Et il se trouve des organisations syndicales pour trouver que tout cela a du sens. Qu'on ne pourrait pas faire autrement ? Des organisations prêtes à signer la disparition de notre métier, en accord avec la direction, avec l'accord « Un avenir pour chaque postier ». Mais de quel avenir parle-t-on ?

## Pour un service public postal de qualité avant tout !

Pour SUD, pas question de brader le service public postal et de le réduire uniquement à l'activité bancaire. Les agents du courrier attendent d'autres réponses : la prise en compte de toutes leurs activités avec une réévaluation significative des temps alloués à chaque tâche, l'embauche de leurs collègues alternant-es et apprenti-es, de l'emploi là où il y a des sous-effectifs, de la reconnaissance par une augmentation de leur rémunération. Exactement le contraire de ce que fait La Poste aujourd'hui.

**ET POUR 3 TIMBRES  
LE FACTEUR FAIT  
VOTRE VAISSELLE...**



**LA POSTE, DU SERVICE PUBLIC A LA DÉCOMPOSITION LIBÉRALE :**  
CONSTATS D'ASSURANCE, MÉDICAMENTS, PERMIS DE CONDUIRE, PAIN...  
**ET DEMAIN, ACCOUCHEMENTS, JARDINAGE, VAISSELLE, VIDANGE GRAISSAGE  
NOUNOU, EXTRACTIONS DENTAIRES, INSÉMINATION ARTIFICIELLE ?**

**ASSEZ !  
USAGERS, POSTIERS  
ENSEMBLE POUR  
UN SERVICE POSTAL  
PUBLIC DE QUALITÉ**

Solidaires  
**SUD**

# Pause méridienne : la grosse arnaque

On ne le répètera jamais assez : pour SUD la pause méridienne c'est non !!! Non par posture idéologique mais pour le bien-être des facteurs et factrices, en plus de l'ineptie de cette invention sortie d'on ne sait quel cerveau postal.

Car la méridienne a des conséquences immédiates sur les conditions de travail et de vie :

- La Poste en profite pour supprimer les 20 mn de pause rémunérée (la pause méridienne ne l'est pas), l'équivalent de 6 000 emplois sur l'ensemble des agents de la distribution.
- Elle déstructure les rythmes de vie des agents, qui pour la plupart ne peuvent pas prendre leur repas dans de bonnes conditions. Dans beaucoup de centres où elle est mise en place, ils ne prennent pas la pause ou alors partiellement pour pouvoir terminer leur tournée dans les temps.
- Pour celles et ceux qui prendraient le temps de s'arrêter pour déjeuner, les conditions de repas ne sont pas toujours optimales et ne répondent pas aux critères minimaux (locaux salubres, sanitaires, eau froide/eau chaude, matériel pour réchauffer son repas...). Ah si ! La boîte propose des glacières quand les lieux de restauration n'existent pas : merci mon bon maître !
- Elle met à mal l'articulation vie privée/ vie professionnelle, notamment concernant la prise en charge des enfants qui finissent l'école plus tôt dans la plupart des communes suite à l'instauration des nouveaux rythmes scolaires. Fini les sorties d'école ! Maintenant c'est nounou ou centre aéré aux frais du postier ou de la postière...

## ----- **Adaptation = réorganisation !!!**

En ce début d'année, le directeur de Courcouronnes (91) a dû manger son chapeau !!! Comme beaucoup de ses collègues, il pensait sans doute qu'en remplaçant le mot « réorganisation » par le mot « adaptation » il pouvait modifier à sa guise les tournées de nos collègues à Evry, Courcouronnes, Viry, Ris-Grigny... sans consulter le CHSCT et sans lui communiquer les documents qui accompagnent toute réorganisation.. Et bien non !

Les représentants SUD en CHSCT ont fait valoir leurs droits et surtout ceux des collègues concernés. Par deux fois, le TGI de Paris puis la Cour d'Appel de Paris leur ont donné raison !

Le 18 août 2014, le TGI de Paris ordonnait à La Poste « *de convoquer une réunion extraordinaire du CHSCT de Courcouronnes dans les 3 semaines de la signification de l'ordonnance à intervenir, sur la base des ordres du jour figurant dans les demandes en ce sens qui lui ont été adressées par courriers des 19 et 24 juillet 2014.* »

Mais, comme le Tribunal ne suspendait pas le projet de réorganisation, les représentant-es SUD au CHSCT ont porté l'affaire devant la Cour d'Appel.

A noter que la Direction de Courcouronnes a joué avec le feu jusqu'au bout puisqu'elle a bien convoqué un CHSCT le 14 septembre... mais juste pour information et non pour une consultation, ce qui a du énerver passablement les juges de la Cour d'Appel... D'ailleurs, c'est la justice elle-même qui l'a rappelé à La Poste : en application du Code du Travail, « *le CHSCT est consulté avant toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail...* ». C'est clair pourtant ! Il faut croire que La Poste, contrairement à ce qu'elle affirme, a vraiment de l'argent à perdre pour jouer au chat et à la souris avec le droit du travail !

Les juges ont donc conclu fort logiquement : « *Il importe donc que l'employeur suspende l'ensemble de son projet jusqu'à la consultation du CHSCT de Courcouronnes auquel il devra préalablement fournir tous moyens d'information nécessaires à la préparation et à l'organisation de la réunion ordonnée par le premier juge, ce qui doit se traduire par des informations concrètes sur les conséquences réelles du projet de La Poste, telle les listes de tournées supprimées et leur impact, le redécoupage des tournées et son impact, la durée allouée à chaque tournée, données préalablement à une consultation du Comité dans le cadre d'une réunion extraordinaire* ».

Les représentant-es SUD au CHSCT ayant par ailleurs demandé la réalisation d'expertises indépendantes sur les sites concernées, La Poste les avait également assigné-es au tribunal en ce début février. Devant la débâcle des tribunaux, elle a préféré faire machine arrière ! Les expertises auront donc bien lieu.

**Ce jugement fait date et nul doute que nous saurons nous en servir là où La Poste tentera de passer en force sur ses fumeuses adaptations !!!**

# Des luttes et toujours des luttes !

## L'hiver est chaud en Isère...

Pour les facteurs et factrices de l'Isère, pas question d'accepter la pause méridienne.

Ils et elles étaient plus de 150, rassemblés le 6 février devant la direction de La Poste de Grenoble pour dire non à ce type d'organisation. Mais plus largement les agents se mobilisaient pour la défense du métier de facteur. Plus de vingt centres courriers étaient représentés.

Ces agents considèrent, à juste titre, que les faire travailler le matin et l'après-midi c'est instaurer une distribution à deux vitesses. Entreprises et usagers qui recevront leur courrier en fin de journée n'auront pas le même service mais paieront le même tarif !

Les organisations syndicales SUD, CGT, FO, CFTC et UNSA se sont rencontrées pour donner une suite au mouvement. Une nouvelle journée d'action et de rassemblement aura lieu le 27 février à Grenoble.

## ... et en Basse-Normandie

Les facteurs et factrices ont démarré une grève illimitée le 24 février à l'appel de SUD, CGT, FO et CFTC contre la mise en place de la pause méridienne.

Trois départements (Calvados, Orne et Manche) sont concernés.

La Poste annonce 1236 grévistes sur un peu plus de 2000 facteurs et factrices. Selon les RG, plus de 550 agents se sont retrouvés devant la direction suivie d'une manifestation dans les rues de Caen.

Plus de 55% des tournées n'ont pas été couvertes.

La Direction ayant indiqué que ce sont les Directeurs d'Établissement qui ont la main, les grévistes ont décidé de reconduire la grève et de demander des audiences aux DE dans les bureaux centres dès le lendemain matin.

La plupart des bureaux ont obtenu la garantie que la méridienne serait mise en place uniquement au volontariat ou bien que les organisations de travail permettraient une fin de service avant 13 h 45 (pour lesquelles la pause méridienne ne se pose pas).

Une belle leçon face au dogmatisme de nos dirigeants du Courrier qui comptent faire passer cette organisation au forceps, sur tout le territoire.

## Gourdon (Lot) : grève pour l'emploi et contre la sécabilité

25 jours de grève et une direction qui fait la sourde oreille. Pourtant les revendications des 16 facteurs et factrices grévistes (sur 18), soutenus par SUD et CGT, sont légitimes. Ils et elles demandent que la sécabilité inopinée soit assurée sur la seule base du volontariat, l'abandon de la sécabilité programmée et le respect du volontariat pour les heures supplémentaires des agents de plus de 55 ans (accord QVT !).

Derrière ces revendications, c'est une certaine idée du service public postal qui est dans toutes les têtes : rendre un service de qualité avec des moyens humains correspondant réellement à la charge de travail. La Poste, comme souvent, choisit le dénigrement et la désinformation. Grand mal lui en a pris : les grévistes ne lâcheront pas sans avoir obtenu gain de cause !!!

## Pyrénées Orientales : grève à Thuir

Soutenu-es par CGT et SUD et de nombreuses structures citoyennes, politiques, syndicales et simples usagers du service public postal, les grévistes en sont à leur 31<sup>ème</sup> jour de grève le 25 février.

Ils et elles luttent contre la fermeture de leur centre courrier, en grève à 60 % du personnel titulaire.

La direction de La Poste, que les grévistes et leurs représentants syndicaux rencontrent quotidiennement refuse d'ouvrir de véritables discussions. Pourtant les grévistes se montrent constructifs.

En effet ils ont élaboré en assemblée générale de nouvelles propositions écrites qui devaient permettre de faire avancer ce dossier et déboucher sur un compromis satisfaisant les deux parties.

La direction de La Poste s'est une nouvelle fois retranchée derrière sa vision dogmatique du projet, faisant fi des propositions des personnels en lutte.

Les grévistes constatent encore une fois un simulacre de dialogue social et la velléité de la Poste de faire s'éterniser le conflit pour user psychologiquement, physiquement et financièrement les personnels en lutte.

L'intervention d'un médiateur/conciliateur dans ce conflit est désormais une priorité. On peut même désormais parler d'urgence.

La Poste vient d'accepter le principe d'une réunion tripartite grévistes/syndicats, direction du travail et direction de La Poste.

Reste maintenant à négocier ! La détermination des grévistes est, quant à elle, intacte.

